

Non paiement de salaire apres deces de mon employeur

Par Marie23

Bonjour,

Etant salariee comme aide a domicile pour un homme de 83 ans et sa niece (handicapee mentale a 80%) depuis 7ans, je suis en face d'un tres gros probleme et je ne trouve aucune solution, ni personne pour m'aider.

Au bout de 7ans au cote de ces personnes nos rapports se sont transformes en amitie puis au fil du temps nous nous considerions comme membre de la meme famille. En Novembre dernier le monsieur, Aubert, m'a mis beneficiaire de son assurance vie alors qu'il etait en possession de toutes ses facultes mentales . Aubert est tombe malade au mois de mars et pendant qu'Aubert etait hospitalise j'ai heberge sa niece a mon domicile pendant environ 5 semaines et nous allions voir Aubert a l'hopital ou bien l'hopital nous telephonnait pour nous donner de ses nouvelles. Pendant ce temps la sa famille n'est venu le voir qu'une seule fois (visite de 5min environ) ou se contentait de prendre de ses nouvelles par telephone.

Aubert est decede en Juillet dernier et l'hopital m'a contacte alors que j'etais au mariage de l'une de mes filles. Nous avons ecourte notre week-end et avons informe sa famille. La famille m'a demande d'apporter des affaires pour habiller Aubert pour l'enterrement et ne sont pas venu le voir a la morgue. Il m'ont demande de faire comme si Aubert etait mon pere afin que tout soit parfait, chose que j'aurais fait de toutes manieres.

La famille s'etait mise d'accord avc moi pour que Mireille reste a mon domicile plutot que d'aller dans une maison de retraite ou elle se retrouverait toute seule, sans connaissance. Mais apres avoir appri que j'etais beneficiaire de l'assurance vie (debut Aout), les choses ont change du tout au tout et la famille ne veut plus me payer depuis le mois de Juillet; et j'attends mes indemnites de licenciment. J'ai omis de vous preciser que j'avais un contrat de travail avec Aubert et sa niece. Mon contrat de travail avec Mireille est toujours en cours, mais je ne percois rien; Depuis le mois d'Aout sa famille n'a jamais telephonne a Mireille pour prendre de ses nouvelles. Mireille est l'heritiere legale d'Aubert et pourtant la famille posait un verrou a la porte de sa maison, elle n'a donc aucun accet a ses affaires, ni a ses vetements. Je suis obligee de subvenir a ses besoins, de payer ses frais medicaux et autres. Elle ne peut pas acceder a son compte en banque a cause de son handicap et si cela se faisait je pourrais etre accuse d'avoir abuse d'elle.

J'ai vraiment l'impression que sa famille l'a abandonnee, nous ne savons pas quoi faire. Et comment me faire payer? et par qui? Il y a encore beaucoup a dire mes mon message est trop long> Merci de bien vouloir m'aider.